



Fédération Nationale des Retraités

Caisse d'Epargne

Groupe BPCE

Section ILE DE FRANCE

Bernard d'ARAQUY Président

ba84000@gmail.com

COMPTE - RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 MARS 2025

Dans les locaux de la FNCE 5 rue Masseran 75007 PARIS

13 heures : accueil des participants

13 heures 40: Bernard d'Araquy, président, ouvre la séance et remercie les adhérents d'être aussi nombreux. Il excuse Danielle Déchamps, absente pour raisons familiales.

Par ailleurs, il présente Viviane Villeneuve, trésorière adjointe de la Fédération nationale.

➤ Intervention de Sarah de la Torre, en remplacement de Carole Sottel.

Elle se présente : entrée à la Caisse en 1997, elle est actuellement directrice du développement RH à la CEIDF. Elle précise la gouvernance de la CEIDF, et notamment la nomination d'Elodie Ponsot comme secrétaire générale.

Malgré les turbulences des années passées -forte inflation et hausse brutale des taux d'intérêt, l'année 2025 sera plutôt une bonne année d'après les financiers. 2024 a été excédentaire sur les dépôts des livrets A.

La CEIDF a obtenu plusieurs labels dont AFNOR, Happy Index, RSE.....

50 conventions de mécénat sont conclues, par exemple avec la bibliothèque Richelieu

Les restaurations d'agence sont exécutées avec un concept architectural plus responsable.

Le recrutement reste difficile.

In fine Sarah de la Torre présente un film réalisé sur les JO.

➤ Intervention de Bernard d'Araquy qui donne lecture de son rapport moral et d'activité

● **Vote sur le rapport moral**

Adopté à l'unanimité

● **Vote pour désigner les représentants de notre section au CFN**

Se présentent : J. Poissonnet Goix et B.d'Araquy.

→ Elus à l'unanimité

Suppléants : se présentent : J.Gauthier et C.Saliba

→ Elus à l'unanimité

● **Renouvellement du CFR**

Démission de François MAYET

Sont candidats : Yannick Bournot, Rafael Gonzalez, Evelyne Roussilhe, et Dominique Steinle

→ Elus à l'unanimité

➤ **Rapport du trésorier**

La section dispose de 44000 euros, étant précisé que le déficit de 21000 euros est dû au coût des assises des 3 au 5 octobre 2024. Sans cette participation, elles n'auraient pas pu se dérouler. Il est aussi à noter que notre section a reçu de conséquentes subventions.

La cotisation est maintenue à 37 euros.

Lecture est faite de la lettre des commissaires aux comptes.

Les comptes sont réguliers et sincères.

Quitus est donné au trésorier

➤ **Intervention de Viviane Villeneuve, représentant le CFN, en sa qualité de trésorière adjointe.**

Elle précise que le CFN s'est réuni 5 fois en 2024 et que les AG régionales se sont déroulées du 14 mars au 28 mai .

Les statuts du CFN ont été modifiés lors de l'AG extraordinaire du 27 février 2025 à une majorité de 92%.l'article 11 prévoit désormais un minimum de 7 membres avec l'élection d'un deuxième vice-président.

Les contrôleurs aux comptes deviennent des vérificateurs aux comptes.

Le CFN participe à l'association pour l'histoire des Caisses d'Epargne.

On dénombre 5259 adhérents au niveau national.

Les commissions nationales sont bien actives :

Commissions recrutement, accompagnement décès, élections (délégués BPCE MUTUELLE.....)

communication(entre autres infos retraités), informatique, maintien à domicile qui va devenir bien vieillir à domicile.

Les prochaines assises vont se tenir à Lyon du 18 au 20 septembre 2025.

➤ **Intervention de H.Tillard, président du CA de BPCE mutuelle.**

A propos de l'actualité de la santé, le gouvernement Barnier a tenté un projet de budget avec des annonces fortes afin de transférer un milliard d'euros de dépenses de la sécurité sociale vers les mutuelles. Ce dispositif a été rejeté par le sénat.

Pour le gouvernement Bayrou, ces augmentations ne seront pas appliquées, mais il va être demandé de restituer l'argent correspondant aux hausses des cotisations validées par les complémentaires santé.

En ce moment, comment être plus efficace dans les dépenses de la santé et lutter contre la fraude qui est autant du côté des assurés que des professionnels de santé ?L'idée serait de rapprocher les datas entre la sécurité sociale et les complémentaires. Mais la CNIL a rendu un avis négatif et le Conseil Constitutionnel a rejeté ce rapprochement.

La hausse moyenne des cotisations s'élève à plus de 6% au niveau national.

A BPCE MUTUELLE, la hausse est plus modérée. Une ristourne de 50% sera faite sur les cotisations du mois d'avril.

H.Tillard compte beaucoup sur les délégués qui sont des relais importants pour les adhérents.

➤ **Intervention de F.Bourg, directeur général d'EPS.**

Il rappelle que BPCE MUTUELLE est à but non lucratif. Être adhérent à une garantie individuelle permet de bénéficier d'augmentations modérées et d'une redistribution quand cela est possible.

80% des salariés qui partent à la retraite restent fidèles à la mutuelle.

La gamme ASV protège 31331 personnes.

Les contrats sont responsables.

Des travaux sont en cours sur l'offre avec l'objectif de mise en marché en 2026.

Les élections des délégués se dérouleront du 31 mars au 18 avril, pour un dépouillement le 24 avril.

Il précise que le régime supplémentaire ne prévoit pas de revalorisation.

Un nouvel espace retraite va être créé.

➤ **Intervention de C.Gabriel** Secrétaire du CSE

Les actifs qui partent à la retraite bénéficient des avantages du CSE pendant 5ans.

➤ **Intervention de C.Bourreau, président de l'Union Française des Retraités (UFR)**

Il faut lutter pour maintenir les 10% de déduction sur les revenus et bien définir ce qu'est le niveau de vie.
Il fait appel aux participants afin qu'ils proposent des articles pour la revue.

➤ **Intervention de S.Grillet, présidente de l'union de l'amicale des retraités BPCE.**

Elle estime qu'il faut renforcer la visibilité des associations de retraités.
2025 est l'année internationale des coopératives.
Cette même année, démarre le plan vision 2030 du groupe BPCE.

A 17 heures, Bernard d'Araquy clôture les travaux et invite les participants à se rendre au buffet.

Leur sera distribué un livre, Pionnières, de l'association pour l'histoire Caisse d'épargne.

Chantal Saliba
Secrétaire Adjointe